

LA FORESTIERE (51120), le 30 novembre 2022.

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, Monsieur Jean-Pierre GADON.

A l'occasion de l'enquête publique du PARC DE CHAMPAGNE II pour la commune de La FORESTIERE.

Cher Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Avec mon conjoint nous avons vécu toute notre enfance dans les villages aux alentours de la commune de la FORESTIERE.

A ce jour, nous sommes devenus propriétaire, d'une belle maison avec une vue sur la forêt et les champs dans ladite commune depuis 7 ans. Nous aimons ce village ainsi que sa proximité avec la nature, les forêts classées où on peut s'y rendre afin de faire des belles randonnées pédestres en familles.

Le cadre de ce village est apaisant, reposant il fait bon vivre, d'ailleurs plusieurs personnes de notre entourage nous le disent régulièrement, que nous avons la chance d'avoir cette tranquillité et un paysage verdoyant et reposant.

Nous sommes bien conscients qu'il faut trouver des alternatives aux énergies fossiles.

Néanmoins, nous doutons que des évolutions écologiques en matière d'énergie que notre gouvernement nous propose de mettre en place, surtout dans le cadre de la loi concernant la « **TRANSITION ENERGETIQUE** ».

De plus peut-on réellement se passer « du tout électrique » comme par exemple :

- Le chauffage,
- Les voitures.

C'est l'énergie qui est, je vous l'accorde renouvelable mais sont-elles intermittentes et aléatoires ?

Le Gouvernement nous demande de prendre conscience des **maux** que nous faisons à notre planète, mais ils nous obligent à lui en infliger de nouveaux.

Aujourd'hui avec le développement de parcs éoliens de façon anarchique, nous n'avons plus le même paysage.

Quand nous sortons de chez nous, par exemple où quand nous nous baladons dans les communes aux alentours, ils sont à mon sens défigurés, notre village est aussi encerclé par des parcs éoliens !

Cela vous paraît-il normal ? Aimerez-vous avoir des éoliennes en face de chez vous ?

Comme vous avez pu le comprendre nous sommes contre le projet du Parc de Champagne II.

Je vous prie de trouver ci-dessous nos explications savoir :

- Les habitants de notre commune n'ont pas été correctement informés dudit projet, les permanences d'information mises en place par EDF RE, bizarrement étaient en semaine et avec des horaires où la plupart des habitants de ma commune travaillaient. Nous y compris, nous ne pouvions donc pas nous rendre à ces réunions. Car sinon nous devions poser une journée de congés. Cela était-il fait exprès, afin d'avoir le moins de personnes afin que le projet soit approuvé plus rapidement ? Tel est la question !

- Avons-nous eu une consultation publique à part une pétition qui a été mis en place par l'association du village PSLF dont je fais partie. **NON** ! Les documents ont été mis à disposition tardivement ce qui a rendu difficile la lecture ainsi que l'étude, car la quantité d'informations et de documents relatif audit projet était important à notre sens.
- Il se trouve que nous avons remarqué une invasion anarchique, qui sature les paysages, enfin surtout le paysage de notre commune ! Ce qui nous déprime. Comme vous le savez **449 éoliennes sont en service, 184 autres ont été autorisés** à ce jour, et vous le savez peut-être aussi **317 sont en cours d'instructions** pour notre département de la **MARNE**. Pouvez-vous nous expliquer un tel acharnement ?! Le département de la MARNE est-il le seul en France à devoir recevoir des parcs éoliens ?! Il me semble que **NON**.
- A notre connaissance, nous avons déjà participé à l'effort collectif en accueillant sur notre sol **6 éoliennes**, qui pour nous est déjà un nombre beaucoup trop important pour notre commune. Pourquoi devons nous saturer nos paysages et encercler notre village ? Je vous rappelle que d'autres projets vont voir le jour et son en cours dans les villages aux alentours de la FORESTIERE, par exemple :
 - La commune de NESLE-LA-REPOSTE
 - La commune de SAINT-BON
 - La commune d'ESCARDES.
- Comme relaté ci-dessus, si nous sommes habitant de la commune de LA FORESTIERE, c'est que que nous aimons être au calme et le charme de la campagne ! Et non pour le bruit des rotors, et non pour le sifflement des freins et non pour le grincement des pales quand elle s'élance. Nous ne souhaitons pas vivre dans un environnement comme celui-ci qui est industriel, et surtout imposé par des personnes qui n'ont pas cela devant chez eux et qui pour nous n'est que moyennant un engagement financier important.
- Comme vous la savez, l'impact des **5 éoliennes supplémentaires** sera irréversible, il va considérablement augmenter notre nuisance visuelle, car depuis notre terrasse nous allons voir une éolienne **qui fera 25 mètres de plus soit 150 mètres au lieu de 125 mètres** que les autres donc **forcément plus bruyantes** et là nous considérons que cela n'est pas convenable !!
- A notre sens, les éoliennes sont beaucoup trop proches des habitations **de notre habitation**. Car il s'avère que l'éolienne qui se prénomme **F4** sera à **700 mètres** de notre maison et de celle de mes voisins. Trouver-vous cela normal ? Supporterez-vous de voir cela au quotidien et de subir les désagréments qu'elle va engendrer ? Je ne pense pas. Je vous informe que celle-ci avait été refusé pour le **Premier Parc des Portes de Champagne en 2013**, pourquoi serait-il accepté maintenant ? Comme l'indique les études acoustiques qui n'ont pas été faites en respectant les VENTS dominants impactant notre village ! Vous avez donc reçu lesdites informations erronées.
- Pour faire suite à l'avis passablement **NEGATIF** par la MRAE, EDF RE comme à son habitude n'a pas forcément répondu aux demandes qu'ils lui ont été faites. Les réponses ont été répondu avec des tournures de phrases qui vont dans le sens EDF RE. D'ailleurs, à notre connaissance aucun suivi n'avait été réalisé de leur part, suite à la mise en service du **Premier Parc des Portes de Champagne en date de 2013**. Cela ne nous semble pas logique, car il faut toujours faire un point sur ce qui a été construit afin de visualiser si cela les points NEGATIFS et POSITIFS.

- Concernant les éoliennes E1 et F1 elles seront situées à moins de 200 mètres en bout de pale de La FORET DE LA TRACONNE qui se situe en face de chez nous, donc le paysage que nous regardons tous les jours ! Je vous rappelle que ladite Forêt est en zone classées ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), de type 2. Vous y trouverez des espèces rares qui ont été identifiées, les éoliennes représentent donc un réel **DANGER** qui est pour nous non négligeable pour l'Avifaune et Chiroptères. Pour notre part, trois lignes d'éoliennes leur laisseront peu de chance survie n'est-ce pas ! Des espèces d'oiseaux ont déjà disparu ou nous pouvons constater que leur population cesse de diminuer suite à l'installation du Premier Parc des Portes de Champagne en date de 2013. Lors de nos promenades nous pouvons constater les dégâts que les pales font sur les oiseaux.
- Pour finir, l'éolien ne bénéficie pas à notre emploi local ou même national, ce sont principalement des Sociétés extérieures qui les construisent, les machines ne sont même pas produites en France est-ce normal ? Il me semble que c'est notre gouvernement qui souhaite cela ? Pourquoi n'est-il pas capable de la fabriqué ? Nous avons portant tous ce qu'il faut dans notre beau pays pour le faire !

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire et de bien vouloir prendre en considération nos nombreuses remarques, notre ressenti et nos observations concernant ce nouveau projet.

Bien cordialement.

51120 LA FORESTIERE 